

- améliorer le cadre réglementaire afin d'accroître la transparence et la prévisibilité, tout en s'assurant que la capacité de ce cadre de réglementation à tous les niveaux de gouvernement n'est pas limitée indûment et offre encore la souplesse nécessaire, quant aux politiques, pour lui permettre de respecter ses priorités et d'atteindre ses objectifs sur la scène nationale.

Le gouvernement canadien compte poursuivre ses efforts en vue d'atteindre les objectifs qu'il a clairement énoncés et fixés depuis longtemps afin de protéger le droit souverain du Canada de favoriser ses propres intérêts dans les secteurs clés comme la santé, l'éducation et la culture.

Sujets de discussion proposés

Les négociateurs du gouvernement fédéral désirent établir un dialogue permanent avec vous afin de recueillir votre avis sur les intérêts du Canada dans ces négociations. Nous aimerions particulièrement obtenir vos commentaires sur l'ACGS et vos réponses aux questions suivantes :

1. Les objectifs généraux du Canada : Êtes-vous d'accord avec les deux principes essentiels définis ci-dessus? Quels sont les autres facteurs dont il faut tenir compte?
2. L'équilibre entre les intérêts du Canada en matière d'importations et d'exportations : À votre avis, dans quels secteurs ou pour quels services le Canada devrait-il libéraliser le commerce extérieur et intérieur?
3. Les besoins des exportateurs canadiens de services : Qu'est-ce qui permettrait aux exportateurs canadiens de pénétrer plus facilement les marchés étrangers? Étant donné que les PME représentent plus de 95 % du nombre total de sociétés canadiennes, nous devons comprendre les difficultés particulières que ces entreprises éprouvent à exporter leurs services.
4. Les besoins des consommateurs et des producteurs canadiens : L'élargissement de la part du marché intérieur occupée par des fournisseurs étrangers permettra-t-il aux consommateurs et aux producteurs canadiens d'acquérir des services de meilleure qualité à des prix plus concurrentiels? Quelle est l'importance de ce facteur?
5. Les pays en développement et le système du commerce international : La participation accrue des pays en développement aux négociations sur les services et l'expansion de leurs industries de services sont-elles importantes pour le Canada?
6. Le besoin d'élargir les règles de l'AGCS : Quel est le meilleur moyen de maintenir un équilibre entre l'intégrité et la légitimité de notre réglementation nationale et (ou) d'éviter les obstacles superflus à la participation des fournisseurs de services étrangers? Y a-t-il d'autres éléments du cadre de réglementation du commerce international qu'il faudrait assouplir?